

LES FOULÉES DE L'ODON

Le 23 Septembre 2018

RÈGLEMENT DE LA COURSE

1 – PARTICIPANTS

Toute personne, licenciée FFA ou non, née à partir de 2011.

2 – PARCOURS/COURSES

2 courses jeunes (né-e-s entre 2003 et 2011) :

École d'Athlétisme / Poussins (2007-2011) : 2 tours de 600m par équipe de 2 coureurs

Benjamins / Minimes (2003-2006) : 2 tours de 1400m par équipe de 2 coureurs

Course nature adultes (cadets-seniors-masters) : nés en 2002 et avant

Course de 9,2 km balisée à effectuer individuellement.

Animation Marche nordique :

Parcours balisé de 3,5 km à effectuer individuellement.

La sécurité aux intersections et aux passages de relais sera assurée par les organisateurs.

Communes traversées (commun à toutes les courses) :

BRETTEVILLE SUR ODON : Centre socio-culturel, rue du Viquet, chemin du Bas Manoir, chemin des Odon et v.c n° 106 dit du Moulin d'Ardennes.

LOUVIGNY (le Mesnil) : Bas-côté sur l'ancienne D.8, chemin vers le Moulin d'Ardennes.

ÉTERVILLE : Chemin vers le Moulin d'Ardennes

Course nature adultes :

ÉTERVILLE : Rue du Moulin, chemin du bout du Mesnil, rue du bout du Mesnil, chemin de la Frenée, Sentier des berges de l'Odon

Horaires :

Toutes les courses partent du centre socio-culturel de Bretteville sur Odon.

- Course EA/Poussins à 13H45
- Course Benjamins/Minimes à 14H00
- Animation marche nordique à 14H15
- Course nature adulte à 14H30

4 – ARRIVÉE

Les arrivées seront jugées au Centre socio-culturel de Bretteville sur Odon.

5 – INSCRIPTIONS

Elles seront reçues au secrétariat des Boucles de l'Odon avant le départ à partir de 12H00.

Pour tout renseignement avant la course :

Jean-Jacques SCHWARTZMANN
45 Chemin de l'Arguilly
14760 Bretteville-sur-Odon.

L'inscription est de 10€ sur normandiecouseapied.com exclusivement avant le vendredi 21 septembre à 23h59 (ou 13€ sur place le jour de la course) pour la course nature adultes.

6 – ASSURANCES

Elles sont souscrites par les organisateurs pour leur responsabilité civile. Tous les autres accidents ou incidents ne seront pas assurés.

CERTIFICAT MÉDICAL

Course nature adultes :

Les licenciés doivent être titulaires d'une licence sportive FFA ou Triathlon en cours de validité le jour de la course.

Les non-licenciés doivent posséder un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition datant de moins d'un an au jour de la course.

(joindre obligatoirement lors de l'inscription une photocopie de la licence ou du certificat médical pour les inscriptions - Loi du 23 mars 1999. Cette pièce peut toutefois être amenée le jour de la course. En l'absence définitive de ce document l'inscription ne sera pas prise en compte).

Marche nordique :

Aucun document ne sera demandé, il n'y aura ni classement ni récompense.

7 – CLASSEMENTS – RÉCOMPENSES

Course nature adultes (cadets à masters)

Récompenses (une coupe + un lot) :

- aux 3 premières du classement scratch femmes et aux 3 premiers du classement scratch hommes
- aux premières et premiers des catégories d'âge cadet, senior et master, à l'exception des 3 premiers et 3 premières du classement scratch déjà récompensé-e-s.

Courses Jeunes (EA à minimes)

Une coupe à la 1 ère équipe garçon et 1 coupe à la 1 ère équipe fille dans les 3 catégories :

- E.A. / Poussins - Poussines (né(e)s entre 2007 et 2011)
- Benjamins – Benjamines (né(e)s en 2005 ou 2006)
- Minimes G et F (né(e)s en 2003 ou 2004)

+ une médaille à chaque enfant des trois premières équipes garçons et des trois premières équipes filles de chaque catégorie.

8 – RÉSULTATS

Ils seront affichés par catégorie sur place et paraîtront dans la presse locale.

9 – ESTIMATION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS

Il est prévu d'accueillir jusqu'à 200 participants sur le site même du centre socio-culturel à BRETTEVILLE SUR ODON (zone fermée interdite à la circulation).